

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie

Herausgeber: Service archéologique de l'Etat de Fribourg

Band: 13 (2011)

Artikel: Sites palafittiques autour des Alpes : un dossier gagnant à l'Unesco!

Autor: Buchiller, Carmen

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-389129>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Carmen Buchillier

Sites palafittiques autour des Alpes: un dossier gagnant à l'Unesco!

La première rencontre du grand public avec les Lacustres remonte à l'école primaire. En effet la découverte, en 1854, des premières stations lacustres (fig. 1) aussi bien à l'est qu'à l'ouest de notre pays avait soulevé un tel enthousiasme que les Lacustres – dès lors vus comme les ancêtres communs de ces Suisses qui venaient de se fédérer par le biais d'une constitution (1848) – avaient aussitôt été considérés par la Suisse officielle de ce milieu de XIX^e siècle comme une composante de l'histoire nationale. Aussi, depuis plus d'un siècle maintenant, les illustrations mettant en scène les Lacustres font-elles partie intégrante de tout parcours scolaire¹. Au XIX^e et au début du XX^e siècle, les visions romantiques de peintres tels qu'Auguste Bachelin ou Albert Anker proposaient des images fantaisistes de la vie des Lacustres, qui entraient alors en résonance avec l'idéologie du mythe s'y rapportant; par la suite, les reconstitutions de scènes de vie basées sur les fouilles conduites en Suisse ont permis d'étayer scientifiquement l'illustration de la vie quotidienne des premiers agriculteurs-éleveurs sédentaires. Au terme populaire «lacustre», on préféra celui de «palafitte» (pieu planté en italien), néologisme du naturaliste neuchâtelois Edouard Desor (1811-1882) qui visait à la création d'une nouvelle discipline, l'archéologie préhistorique².

Les sites palafittiques constituent des archives très riches, fragiles et irremplaçables qui touchent aussi bien l'histoire

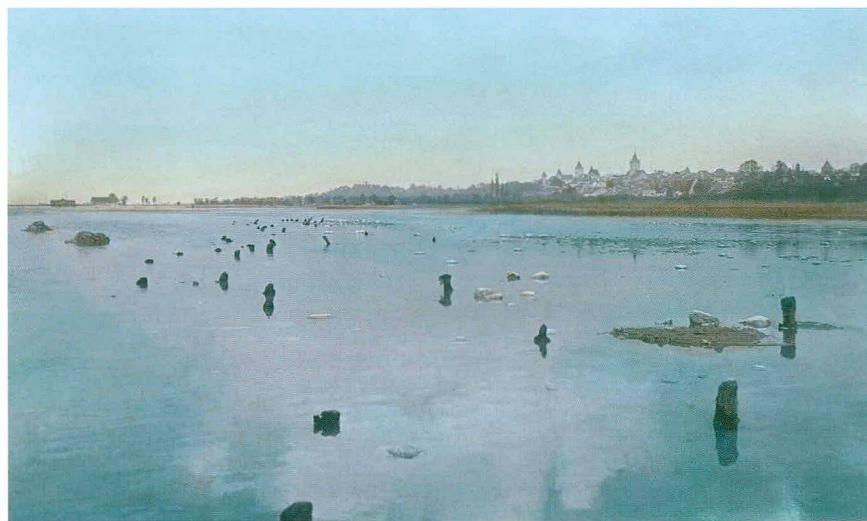


Fig. 1 La station fribourgeoise de Font/Pianta I en 1921 (Musée national suisse, inv. LM-115 238.81)

du climat et de l'environnement en général que l'archéologie *stricto sensu*, et impliquent, pour les archéologues – et souvent les archéologues-plongeurs (fig. 2) –, de travailler avec les spécialistes du paléoclimat, de l'archéobiologie, de l'archéobotanique et de l'archéozoologie. L'apport des sciences naturelles est également indispensable pour la datation des sites (¹⁴C et dendrochronologie par exemple). Les matériaux organiques comme le bois, les fibres, les tissus, les cordages, les céréales, l'os et le bois de cerf se conservant très bien en milieu humide, ils permettent d'illustrer la vie quotidienne de ces premiers sédentaires établis sur les rives des lacs qui pratiquaient l'agriculture et l'élevage et, partant, de suivre les progrès effectués notamment dans la maîtrise des métaux, les techniques de construction en bois ou encore le régime alimentaire et l'habillement.

Les Fribourgeois et «leurs» Lacustres

Ce n'est qu'en 1868 que débutèrent les travaux de la première Correction des Eaux du Jura, projet destiné à abaisser le niveau des lacs de Morat, Neuchâtel et Biel. Auparavant, des vestiges d'habitats, ténevières et champs de pilotis étaient régulièrement mis à nu durant les périodes de basses eaux, et il s'ensuivait des pillages, à tel point que le commerce des antiquités lacustres suscita un engouement jusque dans les musées outre-Atlantique. Cette «fièvre lacustre» fut notamment à l'origine des filouteries d'un faussaire qui mystifia même les archéologues contemporains en proposant d'introduire, dans les subdivisions chronologiques de l'archéologie préhistorique naissante, un âge de la Corne³! Afin de ralentir l'hémorragie culturelle, le Conseil

d'Etat fribourgeois avait interdit, en 1862 déjà, toute fouille archéologique sur les rives des lacs de Neuchâtel et de Morat. Après avoir laissé une grande partie des collections quitter le territoire cantonal, l'Etat prit enfin des mesures pour conserver sur ses terres (à Morat et Fribourg) les objets ramassés sur les rives du lac de Morat. Durant les dernières années du XIX^e siècle, les sites lacustres ne susciteront plus guère d'intérêt.

La deuxième Correction des Eaux du Jura eut pour objectif, dès 1962, de stabiliser les niveaux des trois lacs jurassiens. Au cours de ce projet, Hanni Schwab mit au jour de nombreux établissements palafittiques d'époques diverses. A la tête du Service archéologique nouvellement créé, elle pratiquera les premières fouilles sur des zones promises à la construction, notamment à Portalban en 1962. Dès les années 1970, les observations réalisées lors de campagnes de fouilles à Portalban, Gletterens et Montilier viendront confirmer le fort potentiel des stations lacustres fribourgeoises.

C'est H. Schwab qui réalisa la première recension des sites palafittiques fribourgeois et de leur mobilier, dans le cadre de sa thèse⁴. Tout en collaborant à l'amélioration des techniques de fouilles initiée par les archéologues neuchâtelois sur le



Fig. 2 Un plongeur au travail (Forel/les Grèves 2008)

site d'Hauterive/Champréveyres en particulier, l'ancienne archéologue cantonale fribourgeoise recourut, en pionnière, à la dendrochronologie.

Dans les années 1990, un inventaire de prospection et d'évaluation des stations lacustres fribourgeoises fut dressé; il mit notamment en évidence l'état de conservation précaire de nombreux sites ainsi que l'inlassable travail de sape de l'érosion⁵. La fragilité des vestiges incita le Service archéologique à mettre sur pied des mesures de protection contre l'érosion⁶. Les expériences dans ce domaine ont fait l'objet de plusieurs colloques⁷

et la surveillance de l'état de conservation des sites littoraux fribourgeois se poursuit actuellement, mais force est de constater notre relative impuissance face à la dégradation «naturelle» de couches archéologiques que ne protègent plus les roselières.

Le long chemin vers la nomination...

Durant ces deux derniers siècles, les travaux de valorisation des zones renfermant certaines stations immergées ou sises sur terre ferme ont fragilisé les sites quand ils ne les ont pas mis en péril⁸. Les initiateurs du projet d'inscription des palafittes au Patrimoine mondial ont ainsi estimé que le label Unesco offrirait un précieux soutien aux efforts des différents pays soucieux de la préservation des sites – établissement de plans de gestion et mise en œuvre de mesures systématiques de surveillance et de protection par exemple. Le label revêt en outre une grande importance pour les musées et les archéosites proposant des activités attractives de valorisation des sites lacustres, à l'instar du village lacustre de Gletterens (fig. 3) qui permet de se familiariser avec le monde de la Préhistoire⁹.

Pour en savoir plus sur les palafittes, quelques titres...

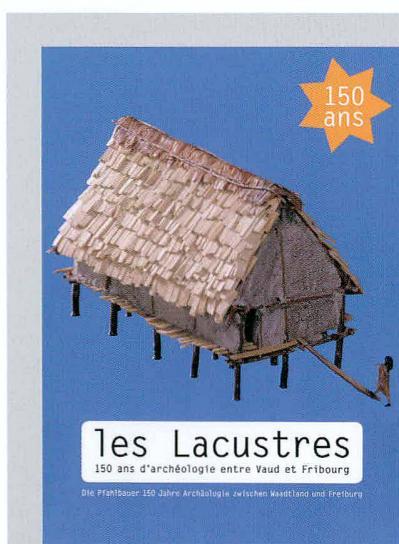
D. Ramseyer, *Les cités lacustres*, Catalogue d'exposition, Treignes 1992.

P. Corboud – Ch. Pugin, «Les sites littoraux du lac de Morat et de la rive sud du lac de Neuchâtel», CAF 4, 2002, 6-19.

G. Kaenel – P. Crotti (éd.), *Les Lacustres. 150 ans d'archéologie entre Vaud et Fribourg*, Catalogue d'exposition, Lausanne 2004.

A. Hafner, «The PALAFITTES database – an archaeological site inventory crossing state borders», in: P.A.C. Schut, *Listing the Archaeological Sites, Protecting the Historical Landscape (Europae Archaeologicae Consilium occasional paper 3)*, Brussels 2009.

P. J. Suter – H. Schlichtherle (Dir.), *Pfahlbauten. Palafittes. Palafitte. Pile dwellings. Kolišča*, Bern 2009.



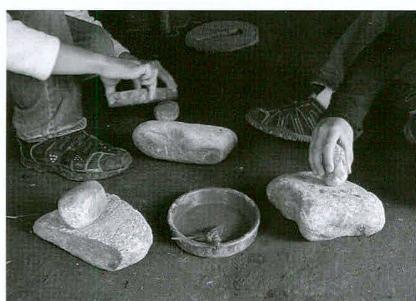


Fig. 3 Animation au Village lacustre de Gletterens

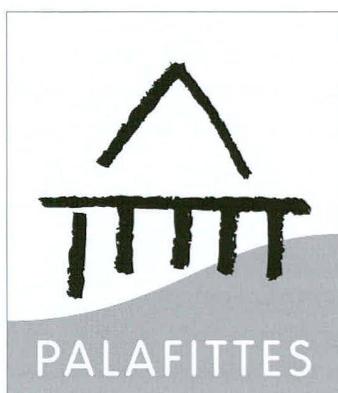


Fig. 4 Logo de l'association Palafittes



Fig. 5 Brochure en cinq langues, prospectus indiquant les sites retenus ainsi que les liens vers les musées et autres institutions existantes, et dépliant de l'application iPhone

La proposition d'inscrire les sites palafittiques de l'arc alpin au Patrimoine mondial de l'Unesco répondait aux critères édictés dans le cadre de la stratégie visant à créer «un inventaire représentatif, équilibré et crédible du patrimoine culturel et naturel»¹⁰. L'un des intérêts de ce projet résidait dans le fait que malgré les particularismes propres à chaque région, de multiples influences intercommunautaires entre la trentaine de groupes culturels identifiés jusqu'ici dans l'arc circum-alpin se faisaient clairement jour. Etant donné la sous-représentation des sites archéologiques – et plus particulièrement préhis-

toriques – parmi les objets inscrits au Patrimoine mondial, les chances de succès étaient importantes.

En décembre 2004, le Conseil fédéral a ajouté les palafittes à la liste que la Confédération entendait présenter pour l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco. Cette première étape, largement soutenue par l'Office fédéral de la Culture, amena à reconnaître un projet international incluant d'autres pays (Autriche, Allemagne, France, Italie et Slovénie).

A la fin 2006, les institutions cantonales produisaient, pour la première fois à l'échelon national, une base de données informatisée complète de tous les sites palafittiques connus entre le lac Léman et le lac de Constance. Ce nouvel instrument comportant 446 sites¹¹ succède au précédent inventaire remontant aux années 1930! En plus d'une partie descriptive, il contient, pour chaque site mentionné, une carte à l'échelle 1:10'000 définissant une zone de protection autour de chacun ainsi qu'une bibliographie.

A partir de juin 2008, l'association Palafittes nouvellement créée et basée à Hauterive NE (fig. 4) est venue épauler le Service archéologique bernois qui, au départ, a largement porté le projet. La mission de cette association était d'entreprendre «toutes les actions qui sont nécessaires au succès de la candidature au patrimoine mondial de l'Unesco, en particulier en ce qui concerne la préparation du dossier pour le dépôt de la candidature selon les directives de l'Unesco, ainsi que le travail de communication en lien avec cette candidature»¹². L'association a travaillé en étroite collaboration avec les responsables des quinze archéologies cantonales concernées (Argovie, Berne, Fribourg, Genève, Lucerne, Neuchâtel, Nidwald, Schaffhouse, Schwyz, Soleure, Saint-Gall, Thurgovie, Vaud, Zoug et Zurich), tandis que la candidature a été soutenue par la Conférence suisse des archéologues cantonaux, l'association Archéologie Suisse ainsi que la Commission suisse de l'Unesco. L'association Palafittes a permis de réunir les fonds nécessaires à la

publication, en 2009, de la brochure en cinq langues intitulée *Pfahlbauten. Palafittes. Palafitte. Pile dwellings. Kolišča*. La réalisation de cet outil de communication indispensable donnant une belle visibilité au projet a été suivie d'une application iPhone disponible gratuitement pour les visiteurs en quête de découverte de l'«invisible»¹³!

Déposé le 26 janvier 2010 à Paris, le dossier de candidature comportant plus de mille sites a été soumis à la Commission d'évaluation Icomos (International Council on Monuments and Sites) qui a demandé aux initiateurs du projet, le 14 décembre 2010, non seulement des informations complémentaires, mais surtout la réduction du nombre de sites proposés: tous les pays devaient diminuer d'un tiers leur liste d'ici fin janvier 2011, faute de quoi le projet ne serait pas présenté aux délégués de l'Unesco! A ce stade, il importait de ne pas maintenir, pour une même microrégion, plusieurs sites couvrant une période d'occupation analogue, et il fallait conserver les sites qui offraient les meilleures garanties de préservation à long terme en fonction des instruments législatifs existants. Pour le canton de Fribourg par exemple, qui recensait en 2004 quarante-sept palafittes sur ses rives concernées par le projet¹⁴, le nombre définitif de stations retenues pour l'inscription fut dès lors de cinq. A côté d'un unique site palustre (Noréaz/Praz des Gueux) figurent quatre sites lacustres (Gletterens/Les Grèves, Haut-Vully/Môtier I, Greng/Spitz et Murten/Segelboothafen)¹⁵. Pour l'ensemble des six pays, le projet est finalement passé de 156 à 111 sites, dont 54 en Suisse.

Le 27 juin 2011 vers 18h, après un lourd suspens dû aux retards des délibérations de l'assemblée des délégués de l'Unesco à Paris, l'Office fédéral de la Culture annonçait l'acceptation du projet. Désormais, la liste des sites palafittiques préhistoriques autour de l'arc alpin proposant pour la première fois des sites subaquatiques entrat au Patrimoine mondial de l'humanité.

Et maintenant?

En plus de la reconnaissance du travail de tous les préhistoriens dont le quotidien est émaillé de tâches en relation avec les fouilles subaquatiques ou terrestres concernant le Néolithique et l'âge du Bronze dans nos régions¹⁶, l'archéologie a gagné la reconnaissance internationale de l'intérêt exceptionnel que représentent, pour l'histoire universelle, les vestiges palafitiques.

Suite à l'inscription au Patrimoine mondial, et conformément au *Management Plan* du dossier de candidature, un *Swiss Coordination Group* destiné à prendre le relai de l'association Palafittes a été créé le 8 juillet 2011 à Zurich. Cette structure, basée auprès d'Archéologie Suisse à Bâle, va, par son secrétariat, veiller à la mise à jour de la base de données, coordonner les travaux nationaux et internationaux consécutifs à l'obtention du label «Patrimoine mondial de l'Unesco» et répondre aux sollicitations des collectivités et des milieux touristiques concernés (fig. 5). L'inscription doit contribuer à permettre que les sites préservés soient transmis intacts aux générations futures¹⁷.

Enfin, reprenant la démarche entreprise lors d'Expo.02, les quatre cantons de la région des Trois Lacs (Fribourg, Neuchâtel, Vaud et Berne) devraient rédiger une brochure commune regroupant, pour un large public, les informations scientifiques disponibles concernant les palafittes; selon le souhait émis par le Conseiller d'Etat bernois Bernhard Pulver lors de la conférence de presse qui s'est tenue le 11 juillet 2011 à Sutz/Lattrigen BE, une réflexion doit en outre être entreprise afin d'évaluer une possible actualisation des moyens didactiques disponibles de nos jours.

Réalisation d'itinéraires thématiques sur les Lacustres, reconstitution de villages, animations et ateliers archéologiques ou encore renforcement de la visibilité des musées et des archéosites constituent autant de défis qu'il s'agira de relever!

Gageons que 2012, année mondiale de l'eau, nous offrira l'occasion de communiquer nos regards croisés entre présent et passé, afin que nous puissions mettre en valeur ce riche mais fragile patrimoine enfoui témoignant de cette «civilisation des lacs» qui, par certains aspects, semble toujours aussi paisible que dans les représentations romantiques du XIX^e siècle...

⁸ On mentionnera à ce titre les remblaiements, les drainages et autres méthodes d'assèchement, les dragages des cours et plans d'eau ainsi que l'aménagement d'infrastructures portuaires sur les eaux, ou de constructions sur la terre ferme.

⁹ Voir www.village-lacustre.ch.

¹⁰ P.J. Suter – H. Schlichtherle (Dir.), *Pfahlbauten. Palafittes. Palafitte. Pile dwellings. Kolišča*, Bern 2009, 92.

¹¹ A. Hafner, «The PALAFITTES database – an archaeological site inventory crossing state borders», in: P.A.C. Schut, *Listing the Archaeological Sites, Protecting the Historical Landscape (Europae Archaeologicae Consilium occasional paper 3)*, Brussels 2009, 137. La base de données est réalisée sur MS ACCESS. Les travaux de récension et de récolte d'informations pour le canton de Fribourg ont été réalisés par Michel Mauvilly et Serge Menoud.

¹² Voir www.palafittes.org, statuts, art. 2.

¹³ Voir <http://itunes.apple.com/ch/app/palafittes-guides/id433162169?mt=8>. Une application destinée aux androides est également disponible.

¹⁴ P. Corboud, «La conservation actuelle des sites littoraux: sites lacustres ou sites terrestres?», in: G. Kaenel – P. Crotti (éd.), voir note 2, 27.

¹⁵ A l'instar des autres sites éliminés au cours du processus de sélection, les trois derniers, à savoir Vernay, Montilier et Delley font partie des sites dits «associés».

¹⁶ Pour Fribourg, le mérite revient en particulier à M. Mauvilly et S. Menoud qui ont enrichi et accompagné le projet sous la direction de Claus Wolf.

¹⁷ Voir Ch. Harb – C. Frey – C. Buchillier, «Die Pfahlbauten kandidieren als UNESCO-Weltkulturerbe», *Bulletin de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales* 4, 2010, 46-49.

¹ P. Raimann, «Les lacustres à l'école», AS 27.2, 2004, 78-83 et plus particulièrement 79.

² M.-A. Kaeser, «Limnobites, Hydrophiles, Pilotiseurs, palafittes... Des Suisses militent pour une préhistoire universelle», in: G. Kaenel – P. Crotti (éd.), *Les Lacustres. 150 ans d'archéologie entre Vaud et Fribourg*, Catalogue d'exposition, Lausanne 2004, 10.

³ C. Buchillier, «Filouteries lacustres», in: G. Kaenel – P. Crotti (éd.), voir note 2, 25. L'affaire de l'âge de la Corne finira devant le Tribunal criminel et correctionnel de la Broye en 1855.

⁴ H. Schwab, *Jungsteinzeitliche Fundstellen im Kanton Freiburg (Schriften zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 16)*, Basel 1971. Pour sa thèse, H. Schwab a notamment pu se baser sur les quelques informations rassemblées par Nicolas Peissard dans sa *Carte archéologique du canton de Fribourg* parue en 1941.

⁵ En collaboration avec le Département d'anthropologie et d'écologie de l'université de Genève. Voir C. Wolf, «150 de recherches archéologiques sur les sites lacustres du canton de Fribourg: prétexte à la fête ou souvenir qui laisse songeur?», in: G. Kaenel – P. Crotti (éd.), voir note 2, 17.

⁶ Voir D. Ramseyer, «Mesures de protection à Font et Forel, rive sud du lac de Neuchâtel», in: D. Ramseyer – M.-J. Lambert-Roulière (dir.), *Archéologie et érosion: mesures de protection pour la sauvegarde des sites lacustres et palustres*, Actes de la Rencontre internationale de Marigny (1994), 61-71.

⁷ Voir notamment D. Ramseyer – M.-J. Lambert-Roulière, voir note 6.